

# Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises

## Conseil d'Administration

Jeudi 11 juin – 17h30

Ax les Thermes

### Procès-verbal

19 membres présents, 13 membres excusés. Feuille de présence ci-jointe.

Assistaient en outre à ce conseil d'administration : Sylvie Couderc, Aurélia Durrieu, Christophe Jacquart, Marie-Jo Perry et Agnès Morange salariés de l'office de tourisme ainsi que Manon Talec G2A Consulting.

### Ordre du jour

- 1- **Observation touristique**
- 2- **Validation PV CA du 6 mai 2026**
- 3- **Numérique – évolution site internet**
- 4- **Cotisations 2027**
- 5- **Label Destination d'Excellence**
- 6- **Les mobilités**
- 7- **Vie de l'association**
- 8- **Questions diverses**

*Voir document de présentation en pièce jointe.*

### Introduction

Xavier Fuentes, Président de l'Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises, introduit ce conseil en remerciant la présence de Alain Pibouleau, Maire d'Ax les Thermes, celle d'Evelyne Blot en tant qu'invitée ainsi que toutes les personnes présentes en cette salle café musique du Casino.

### 1. Observation touristique

Intervention de Manon Talec de G2A Consulting :

- Retour sur la saison hivernale 25/26
- Classification des lits touristiques
- 919 830 nuitées touristiques réalisées chez les hébergeurs professionnels, particuliers et résidences secondaires
- Prévision de la saison en cours, périmètre Vallées d'Ax
- Pistes d'actions pour capter la demande estivale

*Voir document de présentation slide 3 et document annexe « 2026\_06\_11\_g2aconsulting\_ca\_otpa »*

Remarques :

Les taux d'occupation sont loin d'être à 100%, nous pouvons donc relativiser les sujets de « surfréquentation ». Attention, il s'agit bien des nuitées touristiques qui ne prennent pas en compte les excursionnistes.

Les taux d'occupation antérieurs au 6 juin correspondent au réalisé (lits professionnels et particuliers en passerelle, consolidés en bilan de fin de saison avec ceux qui ne le sont pas, les résidences secondaires et le périmètre élargi à toute la Haute Ariège).

Les destinations Font-Romeu et Pyrénées 2000 se rapprochent le plus de la Haute Ariège tant en termes de capacité d'accueil que de répartition entre hébergements professionnels, particuliers et résidences secondaires.

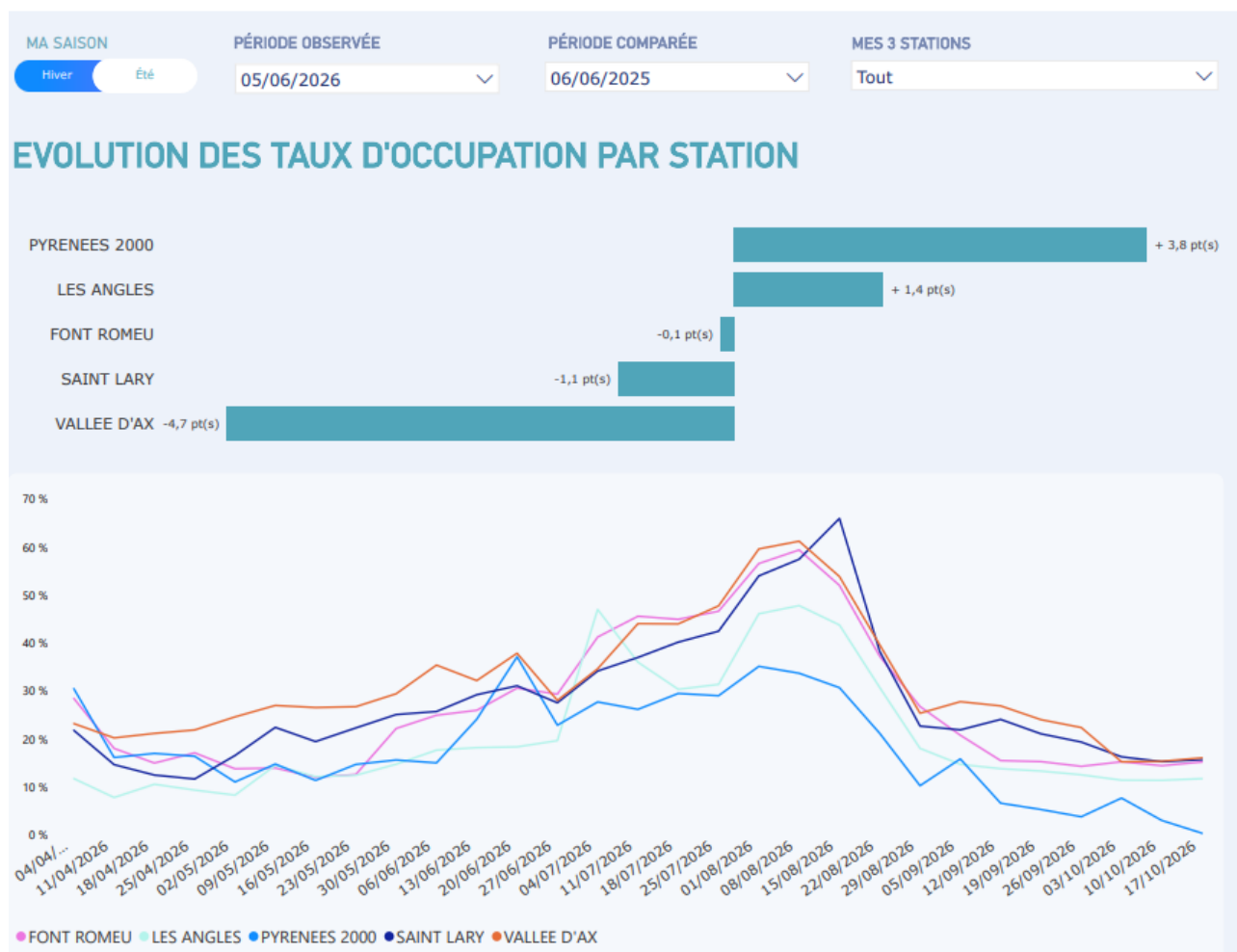


Figure 1 extrait du tableau de bord G2A Consulting Haute Ariège au 6.06.2026

## 2. Validation du procès-verbal du conseil d'administration du 6 mai 2026

Pas de remarque.

→ [Voté à l'unanimité par l'ensemble des membres présents du conseil d'administration](#)

Voir document de présentation slide 4

## 3. Numérique – évolution du site internet

Raccourci, notre agence web, qui a en réseau une centaine de clients Office de Tourisme, nous propose régulièrement des évolutions de présentation de nos offres touristiques. Un affichage plus moderne, plus

graphique, chargé plus rapidement, plus léger dans les applications qui permettent de connecter un logiciel à un autre logiciel, mise en conformité RGAA en sachant que nous avons une prestation payante pour aller plus loin, une nouvelle vue des objets d'informations avec des filtres en haut, affichage des prix sur le module présentation carte et l'ergonomie de moteur de recherche améliorée.

Nous étions en réunion avec l'ADT09 mardi qui nous a appris que nos données sont partagées et stockées de manière ouverte dans le Data Tourisme, plus de 120 comptes sont connectés sur les données Ariège pour alimenter des applications.

Pas de remarque.

*Voir document de présentation slide 5*

## 4. Cotisations 2027

Christophe Jacquart présente le travail effectué en commission. Les administrateurs ayant participé sont remerciés pour leur disponibilité.

- Adhérents et prestations
- Règles d'adhésion
- Conditions générales de vente
- Cotisations 2027 – barème inchangé à 2026

Remarques :

Peu de comités de fêtes mais certaines mairies estiment qu'à partir du moment où elles adhèrent, il n'est pas nécessaire de faire adhérer aussi le comité des fêtes (qui anime le village grâce à une subvention de la mairie)  
...

*Voir document de présentation slides 6 à 13*

→ **Voté à l'unanimité par l'ensemble des membres présents du conseil d'administration**

## 5. Label Destination d'Excellence

Aurélia présente ce label, ex Qualité Tourisme, où les critères d'écoresponsabilité ont été développés. Pour cette année, le taux de conformité écoresponsable à obtenir est de 60% minimum, mais dans 5 ans, il sera de 85%.

Nous bénéficions de l'appui de Muriel Baqué de l'ADT et c'est à souligner car tous les départements n'accompagnent pas les offices de tourisme comme ça.

Remarques :

En 2025, 3 500 carnets de voyages numériques ont été envoyés. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, environ 1500. Cet outil a d'abord été utilisé en accueil téléphonique et numérique. Il est de plus en plus utilisé en accueil « physique » avec une appropriation progressive de la part de toute l'équipe.

La climatisation au point information de Tarascon sera installée fin juin, début juillet. Le sas sera en place pour l'automne.

Le SADI date de 2018-2029. Les évolutions présentées sont très positives mais sont-elles issues d'un travail collaboratif, notamment avec les élus ?

*Voir document de présentation slides 14 à 17*

## **6. Mobilités touristiques**

Christophe Lhez et Agnès Morange présente les avancées de ce travail collectif coanimé avec Stéphane Grochowski du PETR (excusé).

Remarques : Remerciement à Xavier qui soutient ces démarches.

Un groupe de travail où sont conviés et participent des professionnels représentant des activités, hébergements, commerces...ainsi que des techniciens de collectivités et élus. Les petites avancées sont à noter.

Le TAD mis en place cette année dans la vallée d'Auzat Vicdessos ne semble pas adapté aux besoins des habitants, mais on avance.

*Voir document de présentation slides 18 et 19*

## **7. Vie de l'association**

Les invitations à l'assemblée générale ont été envoyées avec un formulaire d'inscription permettant de gérer les présences, les pouvoirs, les candidatures à l'élection des membres du conseil d'administration ainsi que les présences à la soirée de lancement de la saison d'été au camping Le Pré Lombard.

Vu que nous avons un quorum de 10%, Christophe, lors de la tournée des prestataires entre le vendredi 19 et le mercredi 24 juin, fera le point avec nos adhérents et récoltera les pouvoirs nécessaires.

Une fois les membres des collèges 1, 2 et 3 élus, le conseil d'administration se réunira le 15 septembre afin d'élire les membres du bureau (13 représentants).

Pas de remarque.

*Voir document de présentation slides 20 et 21*

## **8. Questions diverses**

Remarques :

Question N° 1 – GR10 - Beille

L'OTPA a été en copie d'un courrier envoyé à la CCHA par le Président départemental de la Fédération de Randonnée concernant les problèmes de non-hébergement à Beille sur le GR10 alors que l'étape est longue et pouvant mettre en danger les randonneurs par manque de services. Le président de la CCHA a apporté une réponse précisant les points règlementaires et administratifs.

Angaka nous communique ces informations sur le GR10 : environ 600 personnes sont hébergées par eux chaque été. Angaka est prêt à se mettre en conformité par rapport à la réglementation. Attente d'un retour de la part de la Préfecture où Angaka a demandé l'autorisation pour la location de tentes pour le bivouac des randonneurs. Il apparaît qu'un projet de village se profile et sera géré par la Savasem, délégataire du Syndicat des stations du département. C'est une perte économique assez importante pour Angaka, qui réduit par conséquent le nombre de salarié.

La Fédération de Randonnée a renvoyé une réponse avec ces extraits : “Nous nous félicitons de constater, à la lecture de votre courrier, que les conséquences de cette situation ont pleinement été prises en considération et qu’une solution transitoire est actuellement à l’étude pour la saison estivale 2026. Nous suivrons naturellement avec intérêt les conclusions qui pourront être rendues par les services de l’État sur ce dispositif.

Par ailleurs, nous prenons acte du projet porté dans le cadre de la délégation de service public confiée à la SAVASEM concernant le développement futur de l’accueil sur le site de Beille. Dans cette perspective, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l’Ariège se tient à la disposition des gestionnaires du site afin d’apporter, dans le cadre de ses compétences, son expertise et sa connaissance des pratiquants de la grande itinérance, et plus particulièrement des randonneurs du GR10, afin de contribuer à l’adéquation des futurs dispositifs d’accueil avec les besoins des usagers.”

Question N°2 - Accueil “Bienvenue grimpeur”

Ariège Evasion, présent au lancement de la charte nous indique que le département compte 68 sites de pratiques, 2600 voies d’escalade, dont 2 grandes voies de renommée internationale et 3 sites de blocs.


L’Ariège, en termes de kilomètres de voies d’escalade, se place ainsi comme le 1er département d’Occitanie et des Pyrénées, et le 4e département français.

Cela représente un certain poids économique. C’est pour cette raison que les acteurs touristiques notamment hébergeurs et du monde de l’escalade se sont réunis pour créer cette charte dédiée à l’accueil des grimpeurs. Il s’agit de développer une petite culture grimpe, améliorer la signalétique sur site, l’entretien des voies, tout en étant pro actif pour la biodiversité (respect des rapaces qui nichent, de la flore exceptionnelle...).

Remerciements et fin de séance à 20h.

Ax-les-Thermes, le 16 juin 2026

Le Président,  
Xavier Fuentes



Le secrétaire,  
Christophe Lhez

